

CAP ARTS DE LA BRODERIE

Dominante main

MATÉRIEL ET OUTILLAGE À APPORTER PAR LE CANDIDAT

(à joindre à la convocation du candidat)

Épreuve EP2 – Mise en œuvre

FIXATION DE LA BRODERIE

- 15 mètres de tirettes « sangles »
- 5 clous de charpentier
- une trentaine de petites épingles extra fines
- une trentaine de grandes épingles (si besoin)

MATÉRIEL À BRODER

- 1 métier à broder, longueur : 93 cm

Le nombre d'aiguilles proposé peut être augmenté pour anticiper toute casse éventuelle.

- 1 jeu d'aiguilles à broder de n° 3 à 9
- 2 aiguilles à chenille bout pointu n° 20 et 22
- 1 aiguille à coudre n° 5
- 1 aiguille à perles n° 10 ou 12
- 1 paire de ciseaux à broder
- 1 jeu de crochets de Lunéville n° 70, 90 et 120 (ou 110)
- 1 dé à coudre
- 1 pâte
- 1 pince (pour casser les perles défectueuses)
- 1 pince à épiler

MATÉRIEL POUR PIQUAGE ET PONÇAGE

- 1 réglet
- 1 crayon de papier ou de type *Criterium* n° 7 2B
- 1 gomme
- 1 taille-crayon

MATÉRIEL DIVERS

- 1 stylo bille ou à encre bleue ou noire non effaçable
- Les lampes à led individuelles sur pied ou portative sont autorisées à la seule condition de pouvoir être utilisées en autonomie. Elles ne pourront pas être mises en charge dans la salle d'examen
- Les loupes individuelles sont autorisées

DOCUMENTS AUTORISÉS

- Néant

MATÉRIEL INTERDIT

- Téléphone portable ou tout autre moyen de capture audio ou vidéo

CAP ARTS DE LA BRODERIE Dominante main	Session 2026	OUTILLAGE CANDIDAT
EP2 - Mise en œuvre		Page 1/1